



Montpellier, vendredi 21 juillet 2017

Communiqué de presse

Communiqué de presse

## Pas de vacances pour les services de l'Etat dans l'Hérault !

Pendant la période estivale, les services de l'Etat restent mobilisés pour lutter contre les atteintes aux biens et aux personnes, veiller au respect de la tranquillité publique et protéger les consommateurs.

La forte attractivité de la région, et plus particulièrement de l'Hérault en matière de tourisme pendant la saison estivale, en fait un département très fréquenté. L'économie du tourisme pèse fortement dans son développement économique.

**Protéger, secourir, prévenir, veiller...** ce sont les missions des services de l'Etat au service des héraultais et vacanciers afin d'assurer notamment :

- Le maintien de l'ordre public
- La sécurité des personnes et des biens
- La lutte contre l'insécurité routière
- Le contrôle de la qualité des produits alimentaires
- La lutte contre le travail illégal
- La conformité des campings, des centres de loisirs
- Le respect des règles d'occupation des concessions de plages
- La sécurité des pratiques sportives
- Le respect de la loyauté et de la concurrence des pratiques commerciales
- Le contrôle de la qualité des eaux de baignades
- La lutte contre les fraudes et les contrefaçons
- Le respect des conditions de sécurité au travail
- La prévention des feux de forêts

### URGENCES numéros utiles

**15** SAMU

**17 ou 112** Police - Gendarmerie

**18** Pompiers

**114** Gestion des appels des personnes déficientes auditives

**115** Urgence sociale, personne sans abri

**119** Enfance maltraitée

**Contact presse** : Service départemental de la communication interministérielle  
04 67 61 61 25 - [pref-communication@herault.gouv.fr](mailto:pref-communication@herault.gouv.fr)

Site internet : [www.herault.gouv.fr](http://www.herault.gouv.fr)

